

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE Á UNE MOBILITÉ EN EUROPE/HORS-EUROPE 2019/2020

LE DOSSIER EST A DEPOSER IMPÉRATIVEMENT VIA LE LIEN SUIVANT :
<https://moveon.univ-amu.fr/locallogin/5cbf2e342e7e0244328fb354/fra>
UN MOIS AVANT LE DEPART

ETUDES

STAGE

Composante :

Nom du Candidat : M. Mme Melle

Prénom : Date de naissance : / /

Nationalité : N°de Sécurité Sociale :

Pour les étudiants boursiers du CROUS, n° d'échelon (définitif) 2019-2020 :

☎ : / / / / ☎ : / / / /

@ :

Département dans lequel vous êtes rattaché(e) fiscalement :

ADRESSE DU DOMICILE PERMANENT

Adresse où tout courrier peut être envoyé pendant et après votre séjour - (ex : adresse des parents) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom de l'établissement d'accueil :

Ville : Pays :

Langue d'enseignement :

Date de début de la période de mobilité : (Jour/Mois/Année) ... /... /..... (**)

Date de fin de la période de mobilité : (Jour/Mois/Année) ... /... /..... (**)

**identique à la convention/contrat de mobilité études/stage.

Pour les périodes d'études; dates à récupérer sur le site web du partenaire

Niveau pendant la mobilité : (ex : Master 1)

Date :
Signature :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET NON DUMENT SIGNÉ FERA L'OBJET D'UN
REJET.**

FORMATION :

BACCALAUREAT OBTENU DANS L'ACADEMIE DE :

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FREQUENTE EN 2018-2019 :

Université / Ecole :

Ville / Pays :

DIPLOME PREPARE (DUT, Licence, Master...) :

ANNEE DE FORMATION : (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème})

FILIERE :

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE PERIODE DE MOBILITE A L'ETRANGER :

PROJET DU SEJOUR:

.....

.....

MOTIVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :
(Informations à titre indicatif)

	AMI-MESRI	ERASMUS+	PMS (Plan de Mobilité Sortante)	PRAME
	Ces trois aides peuvent être cumulables entre elles			
	Etre inscrit à AMU			
ETUDES	<p>- Etre un étudiant boursier sur critères sociaux CROUS</p> <p>- Préparer un diplôme national</p> <p><u>Durée éligible :</u></p> <p>3 mois minimum, 9 mois maximum</p>	<p>- Effectuer un séjour d'études dans un EES basé dans un des pays éligibles au programme Erasmus+.</p> <p><u>Durée éligible pour Séjour d'études (SMS):</u></p> <p>3 mois minimum, 12 mois maximum par cycle d'études</p>	<p>- Effectuer une mobilité vers un partenaire situé dans une zone cible, CIVIS ou dans le cadre d'un DPI.</p> <p>- Avoir été sélectionné par le comité d'examen PMS.</p> <p>- Mobilité à l'année, au semestre ou de courte durée (2 semaines)</p>	<p>- Concerne uniquement les mobilités d'études hors-Europe</p> <p>- Préparer un DE ou un DUETI</p> <p>- Destinations non éligibles : France, DOM-TOM, principauté de Monaco et d'Andorre</p> <p>- Mobilité dans le cadre du cursus de formation sur l'année universitaire.</p> <p>- Séjour : 1 semestre ou 2 semestres</p>
STAGE	<p>- Etre un étudiant boursier sur critères sociaux CROUS</p> <p>- Préparer un diplôme national</p> <p><u>Durée éligible :</u></p> <p>2 mois minimum, 9 mois maximum</p>	<p>- Effectuer une mobilité de stages dans un EES basé dans un des pays éligibles au programme Erasmus+.</p> <p><u>Durée éligible pour Séjour d'études (SMP):</u></p> <p>2 mois minimum, (La durée ne doit pas être inférieure à 58 jours)</p> <p>12 mois maximum par cycles d'études</p>	<p>- Effectuer une mobilité vers un partenaire situé dans une zone cible, CIVIS ou dans le cadre d'un DPI.</p> <p>- Avoir été sélectionné par le comité d'examen PMS.</p> <p>- Mobilité à l'année, au semestre ou de courte durée (2 semaines)</p>	<p>- Quotient familial ≤ 24 000€</p> <p>- Préparer un DE ou un DUETI</p> <p>- Destinations non éligibles : France, DOM-TOM, principauté de Monaco et d'Andorre</p> <p>- Mobilité dans le cadre du cursus de formation sur l'année universitaire.</p> <p>- Séjour : 8 semaines minimum</p>

Ces aides sont attribuées en fonction des crédits disponibles.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Attention : Afin de déclencher les paiements, vous devez retourner **OBLIGATOIREMENT** votre **attestation de présence, à l'arrivée et au départ de l'établissement d'accueil et plus spécifiquement pour les mobilités en programme d'échanges Erasmus+ :**

- Un test de langue (OLS) devra être complété en ligne avant et après la mobilité;
- Un rapport de fin de séjour complété en ligne ;
- Le relevé de notes (ce document est fourni par l'université d'accueil à la fin de la mobilité);
- Le rapport de fin de stage à compléter en ligne;
- Le bilan de stage complété et signé par le tuteur/maître de stage

NB : Le contrat de mobilité, ainsi que le contrat pédagogique doivent être **IMPERATIVEMENT** signés avant le départ.

*L'établissement se réserve le droit de demander le remboursement des sommes indûment versées, notamment au cas où l'étudiant **ne respecterait pas la durée minimum fixée ou ne produirait pas les documents demandés ou dépasserait le nombre de mois d'aides autorisés par financeur.***

LISTE DES PIECES A FOURNIR (ETUDES/STAGES)

o DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

- Le dossier de demande d'aide financière à une mobilité dûment complétée.
- Le Kit Erasmus pour les mobilités en **programme ERASMUS+**
 - o Contrat de mobilité (signature originale obligatoire)
 - o Contrat pédagogique (signature électronique et scan autorisés)
- Copie CNI ou passeport pour mobilité hors Europe (en cours de validité).
- 1 RIB français original au nom de l'étudiant.
- Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Attestation sur l'honneur.
- Convention de stage (**uniquement pour les stages**)
- Pour les boursiers du CROUS : Copie de la notification **DEFINITIVE** du CROUS 2019-2020.
- Copie du certificat de scolarité 2019-2020
- Copie de l'attestation individuelle accident - Responsabilité Civile et Assurance Rapatriement.
- Fiche de consignes de sécurité signée.
- Copie inscription sur le fil d'Ariane du MAENI
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

o DOCUMENTS A RETOURNER **PENDANT ET APRES LE SEJOUR**

- *L'attestation de présence à l'arrivée dans l'établissement.
- *L'attestation de présence au départ de l'établissement.
- Modifications du contrat d'études (si nécessaires – concerne **uniquement les mobilités en programme ERASMUS+**).



Ne pas oublier de retourner la partie « After the Mobility » (page 5 du contrat pédagogique) pour les mobilités de stage Erasmus+

*** LES DATES DE MOBILITE MENTIONNEES SUR CES DOCUMENTS DOIVENT CORRESPONDRE AUX DATES EFFECTIVES DE VOTRE SEJOUR DANS L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL**